

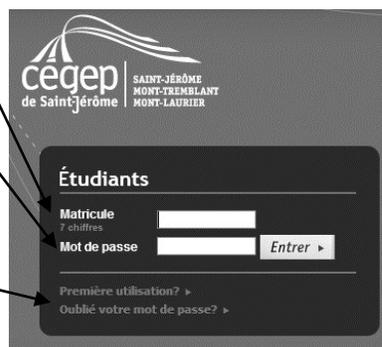
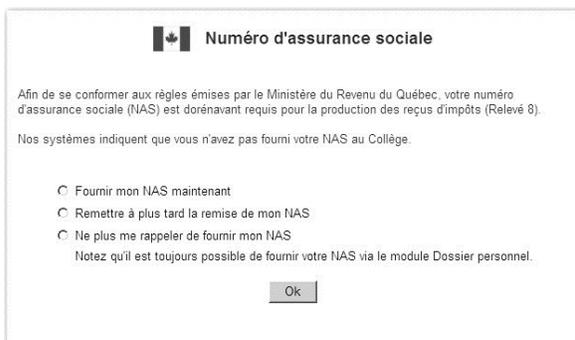
Votre horaire sera disponible sur Internet dès que le Cégep de Saint-Jérôme vous en donnera l'accès. Consulter les documents reçus et les messages sur le portail Omnivox pour connaître les dates de disponibilité. Voici comment récupérer votre horaire :

1. Retournez sur le site du cégep www.cstj.qc.ca et accéder au portail Omnivox. Vous devez vous identifier en inscrivant votre **matricule et le mot de passe** que vous avez choisi lors de votre première utilisation.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous devez suivre les indications qui vous seront fournies en cliquant sur :

Oublié votre mot de passe?

Lorsque vous avez créer votre compte, vous avez choisi un mot de passe. Si vous ne vous en souvenez plus, utilisez ce lien.

Note : Il se peut qu'une fenêtre vous demandant d'inscrire votre numéro d'assurance sociale (NAS) apparaisse. Ce numéro est nécessaire à l'émission du relevé 8, lequel est requis par le Ministère du revenu du Québec pour la réclamation des montants d'études postsecondaires.

Mes services Omnivox

- ▶ **Horaire en ligne**
Consultez votre horaire pour une session donnée
- ▶ **Modification d'horaire**
Remaniez votre horaire de cours en ligne
- ▶ **Permis de stationnement**
Réservez votre permis de stationnement

2. Dans le menu de gauche intitulé : *Mes services Omnivox*, sélectionnez l'onglet **Horaire en ligne** pour procéder à la récupération de votre horaire de la session et suivez la procédure.

Si vous avez accès à une imprimante, vous pouvez imprimer votre horaire en sélectionnant l'encadré jaune : «Cliquez pour une version imprimable», ensuite le bouton «Visualiser» et finalement *Fichier/Imprimer* de votre navigateur.

N.B. Il est important de prendre connaissance de tous les messages qui vous sont adressés sur le portail Omnivox.